

D'une arme à feu portative se chargeant par la culasse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **10 (1865)**

Heft 14

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-330575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous la croyons assez solide pour empêcher la prise de Zurich, mais, en admettant que cette place vînt à tomber entre les mains de l'agresseur, et que, non content de ce succès, il voulût encore forcer la Reuss et poursuivre sa marche sur Berne, l'armée suisse, par sa position de flanc et la possession de la place forte de Lucerne, se trouvera dans des conditions favorables pour tenir encore pendant longtemps l'adversaire en échec.

On s'étonnera peut-être que, dans notre supposition actuelle, nous n'ayons pas mis plus d'importance à la défense des environs de Brugg et de Baden. L'occupation du point de jonction des trois rivières par tout ou partie de l'armée suisse présenterait sans doute l'avantage d'empêcher l'ennemi de s'en emparer lui-même et de s'y établir. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce point est trop éloigné de la base d'opérations de l'armée fédérale (Zurich ou Lucerne); l'ennemi, maître de la Limmat et de la Reuss, nous couperait la retraite et nous forcerait à nous replier sur Berne, ce que nous ne pourrions faire qu'avec peine. La jonction des trois rivières est donc placée d'une manière trop excentrique pour pouvoir être employée dans notre supposition; nous en dirons autant d'une position de flanc que la Suisse serait peut-être tentée de prendre le long de l'Aar, et, derrière cette rivière, dans le Jura.

G. DE CHARRIÈRE,
major à l'état-major fédéral.

(A suivre.)



D'UNE ARME A FEU PORTATIVE SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

(Essais faits en Angleterre).

Nous nous sommes prononcés d'une manière catégorique sur la nécessité pour la Suisse d'examiner sans retard la question de l'introduction d'une arme à feu portative se chargeant par la culasse. Nous croyons avoir suffisamment motivé notre manière de voir qui, juste en elle-même, emprunte à la période de transition où nous nous trouvons un caractère tout spécial d'opportunité. Nous aurions pu aussi nous placer quelques instants au point de vue de nos manufactures d'armes, dont la prospérité intéresse notre état militaire à un haut degré, et insister sur le développement nouveau qui résulterait pour elles de commandes importantes d'armes à feu perfectionnées se chargeant par la culasse. — Nous pourrions revenir plus tard sur ce sujet et en faire

l'objet d'un article spécial. Pour aujourd'hui, nous voulons entretenir nos lecteurs du travail qui se fait en Angleterre sur la question qui nous occupe et des essais auxquels s'est livrée dernièrement l'Association nationale de tir.

Rapport du comité chargé de procéder aux essais de tir, pour le prix de 100 liv. sterl. (2500 fr.), offert par l'Association nationale de tir pour la carabine, se chargeant par la culasse, la plus efficace et la mieux appropriée au service militaire.

Londres, 8 juin.

Mylord, (1)

Ayant été désignés pour prendre connaissance du concours ouvert pour le prix de 100 liv. sterl. offert par le comité pour la carabine, etc., dans les conditions publiées par le comité au commencement de cette année, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur notre travail et sur le résultat du concours.

Six fabricants d'armes se sont présentés : 1° M. Westley-Richards ; 2° M. Henry ; 3° M. Josslyn, représenté par M. Werby ; 4° M. Mount-Storm, représenté par M. Brændlin ; 5° M. Dawes ; 6° M. von der Poppenburg.

MM. Dawes et von der Poppenburg se retirèrent du concours avant le jour fixé pour les essais.

Les carabines (fusils rayés) présentées par les autres compétiteurs furent régulièrement rendues au bureau de l'Association, conformément à la section 4 du règlement ; elles furent examinées avec le plus grand soin et trouvées, à tous égards, conformes aux conditions posées dans la première section du dit règlement.

Le jour suivant (mardi 30 mai) nous nous rendîmes à Woolwich, où les dispositions nécessaires avaient été prises. Avant que les essais eussent commencé, M. Brændlin (représentant M. Mount-Storm) se retira ; il n'avait pas apporté assez de munitions pour pouvoir faire les essais exigés pour le concours en un seul jour et il refusa d'en envoyer chercher davantage à Londres. M. Westley-Richards et M. Josslyn se servirent des chevalets et des cibles du *Select Ordnance Committee* (commission des armes à feu portatives), et M. Henry se servit de son propre chevalet et de la ligne de tir du laboratoire royal. Le colonel Clark-Kennedy surveilla le tir du fusil de M. Westley-Richards ; M. W. Wolls celui de M. Henry, et M. Horatio-Ross celui de M. Josslyn. Le vent était au nord-ouest et souffla par rafales violentes pendant toute la durée des essais.

Voici quels ont été les résultats du tir :

A) *Carabine de M. Westley-Richards.*

1^{re} série. — 5 coups d'essai, 1 raté ; 20 coups pour la précision, figure de

(1) Lord Elcho, président du comité.

mérite 2'71 ; 100 coups pour la rapidité, deux ratés, remplacé la cartouche chaque fois, tiré en 11 minutes 45 secondes, le ressort du levier cassé.

2^{me} série. — 5 coups d'essai, pas de raté ; 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 2'26 ; 100 coups pour la rapidité, trois cartouches ne s'enflammèrent pas et une se cassa en chargeant, la cartouche remplacée chaque fois, tiré en 12 minutes 28 secondes.

3^{me} série. — 5 coups d'essais, pas de raté ; 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 1'69 ; 100 coups pour la rapidité, 15 cartouches ne s'enflammèrent pas et il fallut remplacer la cartouche chaque fois, l'amorce des cartouches paraissait défectueuse.

Moyenne de la déviation absolue des trois essais 2'22.

Ce fusil ne peut se charger qu'au cran de repos ; les cartouches employées renfermaient l'amorce et étaient fixées par une forte aiguille ; aux autres égards, elles étaient semblables à celles employées habituellement par M. Westley-Richards.

B) Carabine de M. Henry.

1^{re} série. — 5 coups pour déterminer la hausse, pas de raté ; 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 3'98 ; 100 coups pour la rapidité, un raté, la cartouche remplacée, tiré en 8 minutes 57 secondes.

2^{me} série. — 5 coups pour régler la hausse, pas de raté ; 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 3'70 ; 100 coups pour la rapidité, pas de raté, tiré en 7 minutes 15 secondes.

3^{me} série. — 5 coups pour régler la hausse, pas de raté ; 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 6'20 ; 100 coups pour la rapidité, pas de raté ; tiré en 8 minutes 5 secondes.

Moyenne de la déviation absolue des trois essais 4'62.

Ce fusil peut se charger au repos et armé.

Les cartouches employées étaient de papier, avec fond en cuivre et inflammation centrale. Elles étaient enflammées par une forte aiguille.

C) Carabine de M. Josslyn.

1^{re} série. — 5 coups pour trouver la hausse et 20 coups pour la précision, pas de raté et pas de coups en cible, figure de mérite 17'00 ; 100 coups pour la rapidité, tiré en 9 minutes 15 secondes.

2^{me} série. — 5 coups pour la hausse et 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 11'22 ; 100 coups pour la rapidité, pas de raté, tiré en 8 minutes.

3^{me} série. — 5 coups pour trouver la hausse et 20 coups pour la précision, pas de raté, figure de mérite 5'75 ; 100 coups pour la rapidité, pas de raté, tiré en 7 minutes 20 secondes.

Ce fusil se charge au bandé ; il n'y aurait aucune rapidité avec le chargement au repos. Cartouches employées. cylindre de cuivre, anneau fulminant, la balle graissée avec du suif.

Votre comité est d'avis que le fusil et la munition de M. Henry approchent plus de ce que l'on devrait exiger d'une arme de guerre se chargeant par la culasse

que tous ceux qui ont été proposés par les autres compétiteurs, et elle a, en conséquence, l'honneur de vous recommander que le prix soit décerné à M. Henry.

(Suivent les signatures).

Après avoir pris connaissance de ce rapport, le comité a décerné la prime de 100 livres à M. Henry.



RAPPORT

DE LA COMMISSION DU CONSEIL NATIONAL SUR LA GESTION DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL PENDANT L'ANNÉE 1864.

La sphère d'activité du Département militaire fédéral, déjà fort étendue en vertu des dispositions de l'organisation militaire fédérale, s'est considérablement agrandie, comparativement à ce qu'elle était dans les 10 premières années de la constitution fédérale, par suite des efforts croissants et parfaitement motivés, qui se produisent depuis quelques années dans le but de développer et de compléter dans toutes les directions les forces de la Suisse tant pour le personnel que pour le matériel.

Et si par suite de cette extension de l'administration militaire fédérale, les dépenses ont augmenté dans la même proportion, l'on a par contre dans l'état actuel de l'armée fédérale et dans les moyens de défense mis à sa disposition, la preuve que les sacrifices de temps et d'argent consentis dans ce but ont été profitables, et ce fait même démontre également comment l'on peut arriver, par un système de milices bien entendu, à créer et à entretenir une armée qui soit toujours prête à entrer en campagne.

Ensuite de l'examen du rapport de gestion pour 1864, et de l'inspection qui a été faite des bureaux du Département militaire, la commission reconnaît qu'en général cette partie de l'administration fédérale a été dirigée convenablement et avec ordre, cela dans les limites des lois existantes et des crédits alloués. Nous pouvons dès lors d'autant plus facilement nous borner aux considérations qui vont suivre, que la commission désignée par le Conseil fédéral en vue des économies à introduire dans cette branche de l'administration, cela à la suite de l'arrêté de l'Assemblée fédérale en date du 17 décembre 1864, que cette commission, disons-nous, sera appelée à examiner d'une manière approfondie le côté tant organique qu'administratif de toute l'administration militaire suisse.

Effectif de l'armée fédérale.

Le contrôle des troupes d'élite, de la réserve et de la landwehr, y compris celui de l'état-major fédéral, donne le chiffre de 199,336 hommes. Depuis quelques années cet effectif a considérablement augmenté et cela essentiellement par le fait du recrutement plus complet des surnuméraires.

De ce chiffre total, 134,088 hommes, convenablement instruits et dûment incor-